DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

COMMUNE DE BONNIEUX

REGISTRE
D'ENQUÊTE PUBLIQUE

OBJET : Enquête publique relative à la révision allégée n° 3 du Plan Local d'Urbanisme

Modèle 542130 - 12/09

fabrègue duo
87500 Saint-Yrieix

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT®

DÉPARTEMENT

VAUCLUSE

COMMUNE

BONNIEUX

REGISTRE
D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le présent registre, contenant 16 pages, a été coté et paraphé par nous, Madame Chantal

commencé le 25 septembre 2023

pour une durée de 1 mois et 1 jour (32 jours)

A Bonnieux, le 25 septembre 2023

Signature

Modèle 542130 - 12/09

fabrègue duo

87500 Saint-Yrieix

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT®

1

26 septembre 2023

26/09/2023 16:51 Gmail - enquête publique de la révision allégée n°3 du PLU de Bonnieux

Gmail

Mairie de Bonnieux <enquetepubliquebonnieux@gmail.com>

enquête publique de la révision allégée n°3 du PLU de Bonnieux

1 message

Nath Herbiet <nath.herbiet@gmail.com> 26 septembre 2023 à 10:26
À : "enquetepubliquebonnieux@gmail.com" <enquetepubliquebonnieux@gmail.com>

Concernant le projet dont j'ai pris connaissance, toute initiative visant à entretenir ce site, vaudra mieux que ce que nous subissons depuis de si longues années et qui a déjà (et continue à) occasionné tant de désagréments. Je précise que ma maison est directement mitoyenne du site avec une servitude de vue.

-invasion de rongeurs lorsque des travaux de toiture ont été entrepris il y a quelques années

-destruction des tuiles et de la gouttière après que les branches des végétaux aient poussé jusqu'à sur ma toiture. (il n'y a plus de gouttière depuis pour éviter que cela soit encore détérioré)

- absence de luminosité dans deux des pièces de ma maison toujours à cause de ces végétaux devenus envahissants

-invasion d'insectes et odeur nauséabonde dues aux fruits (figues) qui pourrissent au sol juste sous mes fenêtres

-risque de chute de briques de la cheminée dont le cerclage a pris la foudre il y a quelques années

-visite régulière de "pilleurs" qui entrent sur le site et se permettent de regarder par les fenêtres des deux propriétés jouissant d'une servitude de vue

Concernant les nuisances dues aux végétaux, je n'avais aucun moyen de contacter les propriétaires jusqu'à ce que l'agence immobilière (Bacon) installe sa pancarte pour la vente, mais mon courrier déposé dans leur boite à lettre est resté sans réponse... Jusqu'au décès de mon époux en juillet 2022, nous taillions les branches lorsque nous étions sur place (résidence secondaire alors) mais étant handicapée cela risque d'être compliqué pour moi désormais

Cela étant dit, sur ces aspects du manque d'entretien, la réhabilitation de ce site ne pourra qu'être profitable.

Néanmoins il sera sans doute nécessaire de sécuriser l'accès par la RD 900 qui actuellement se fait dans un virage serré si l'on vient de Apt et de manière très dangereuse si l'on vient du Pont Julien, avec le risque de se faire percuter et par les véhicules arrivant dans le même sens, et par ceux arrivant en face.
Les habitants de la zone tireront eux aussi avantage de ces aménagements s'ils sont réalisés.

La question du stationnement des personnes qui fréquenteront ce site sera également à prendre en compte afin que l'accès à nos habitations ne soit pas entravé.

Concernant la phase de démolition, les vibrations et autres utilisations d'engins de démolition ne risquent-elles pas de provoquer des dégâts sur la structure de nos habitations?

Afin de prévenir les autres invasions de rongeurs et autres nuisibles présents sur le site au démarrage des travaux, il sera utile de nous en informer suffisamment tôt afin que nous sécurisions nos biens.

Concernant l'activité prévue sur le site, je souhaiterais être informée sur le niveau des nuisances sonores, s'il y en a.

Nathalie Herbiet
1090 RD 900
84480 Bonnieux

2 CED

10 octobre 2023

Viticultrice et propriétaire des parcelles agricoles jouxtant le projet STECAL (notamment la A 130), je vous fais part de mes observations :

- Concernant les accès du projet, je souhaiterai pouvoir accéder à mes parcelles sans entrave, avec des engins agricoles (tracteurs, machine à vendanger, poids lourds ....)

- Que les personnes hébergeants sur place et visiteurs du futur projet acceptent d'éventuelles contraintes des activités agricoles -

- Je me joins à l'INAO, qui vous recommande le renforcement des "barrières" végétales sur le pourtour du STECAL. Pour éviter tout conflit qui pourrait nuire à l'activité agricole.

Melle HUGUES Patricia gérante de la SCEA HUGUES et Filles

En qualité de mandataire, pour le compte de Mr Michaud Vincent, propriétaire des parcelles A 121, 523, 337, 338, 1761, 1763. La parcelle A 121, comprend un bâti ancien, et bénéficie d'un classement en zone Ae, avec comme unique activité possible inscrite au Plu peu activité de restauration. La demande, le questionnement, repose sur un élargissement des possibilités d'activités, au profit d'activité connexes au milieu de l'agriculture, le développement durable, et à l'intention

3 CED

des espaces vert et materiaux de construction. Un elargissement de STECAL à la zone concernée, ou l'ouverture prochaine de cette zone en STECAL. Ce qui permettrai à la commune de faire venir une friche bâtie existante.

VERNIS Stéphane
Pour le compte de Mr Durchaud Vincent.
49 Place de la Bouquerie
84400 Apt.

26 octobre 2023
Nous sommes les usagers du chemin bordant le site de l'usine Nerin et ne voulons que l'on nous empêche de passer pour accéder à nos propriétés (entre les parcelles A 130 et A 1792.
Mr et Mme VERGIER Armand et Françoise A. 108 · 109 · 110 · 111/410 113 - 115 - 408 433 - 1265
Mr ARTILLAN Yannick. A 1795.
Mr TOUAR Yvan. A 1779 et 1769.
Mme FAUDON Evelyne A 1791 · 1777 · 1778.

Nous demandons à conserver l'accès en arrivant à Apt et être informer de tous changements, alors que le terrain est suffisant pour une entrée plus loin que celle actuelle.

Gmail

Chantal Dumas <ced.enquetespubliques84@gmail.com>

Bonnieux- STECAL carreaux Vernin

Clara PELTIER <clara.peltier@parcduluberon.fr> 24 octobre 2023 à 17:36
À : "ced.enquetespubliques84@gmail.com" <ced.enquetespubliques84@gmail.com>

Mme Dumas,

Suite à notre appel, voici les deux éléments majeurs qui nous semblent important de mentionner dans ce dossier :

- Maintien des éléments patrimoniaux liés au patrimoine industriel (cheminée, fours, bâtiments historiques ou à caractère patrimonial)
- Aménagements permettant la rénovation du site et la sauvegarde des chiroptères

Si ces deux conditions sont respectées, nos services ne voient pas d'entraves majeures à la réhabilitation de ce site d'intérêt patrimonial fort pour le pays d'Apt.

C'est très succinct, je m'en excuse.

Je vous en souhaite bonne réception et reste à disposition,

Bien cordialement,

Parc naturel régional du Luberon

Clara PELTIER

Urbaniste, chargée de mission
Aménagement durable

Parc naturel régional du Luberon

04 90 04 41 95 / 06 24 77 39 96

www.parcduluberon.fr

Facebook Instagram

unesco
Réserve de biosphère
Géoparc mondial

#Luberon2039 CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

La présente observation est prise en compte au titre des avis des Personnes Publiques Associées

Aucune observation recueillie après celle-ci, clôture du registre le 26/10/23 à 17h, à l'issue de la permanence, la participation à l'enquête étant close.

Le délai d'enquête étant expiré

Je soussignée Chantal EXBRAYAT-DUMAS, déclare clos le présent registre.

A Bonnieux, le 26 octobre 2023

Signature

LISTE DES PIÈCES ANNEXÉES AU REGISTRE

16
CED